Image not found or type unknown

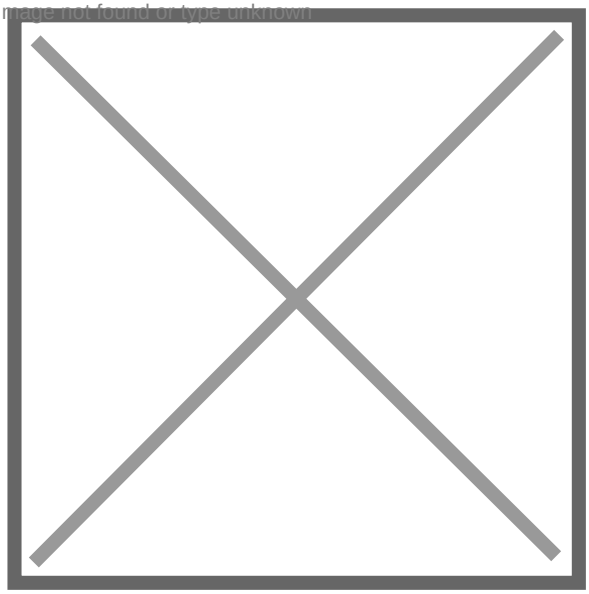

Mon maçon n'a pas respecté les plans de l'ingénieur béton

Par **Tonyp13**, le **27/08/2010** à **10:08**

Bonjour,

Je viens de faire construire une maison, et le chantier touche quasiment à sa fin (hors d'eau seulement), et je viens de me rendre compte qu'en passant par l'escalier reliant l'étage au RdC, la hauteur entre la marche et l'angle du plancher supérieur n'est que de 1m85 (sachant qu'avec le faux plafond et le revêtements de chaque marche, il ne restera plus que 1m70 de hauteur de passage en descendant l'escalier).
Je viens de revoir les plans de mon ingénieur béton, et il est clair que mon maçon s'est trompé.
Il a fait des marches trop longues, et du coup je n'ai pas les 2m de passage en hauteur, comme indiqué sur les plans.

Que dois faire si mon maçon refuse de corriger son erreur, sachant que pour cela il doit tout casser pour tout refaire?

Merci d'avance.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés